

Publié le 03 février 2015 à 09h19 | Mis à jour le 03 février 2015 à 09h19

## Des coupes à l'aide sociale mettent en péril 40 centres de traitement des dépendances



« Il y aurait 7300 personnes, dont la grande majorité vit de l'aide sociale, qui se retrouveraient sans thérapie », a déploré, lundi, le directeur général de l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID), Vincent Marcoux.  
Shutterstock, Photographee.eu



[Pierre Pelchat](#)

Le Soleil

(Québec) Quatre centres de traitement des dépendances dans la région de Québec - dont Le Rucher de Saint-Augustin - sont menacés de fermeture en raison de coupes à l'aide sociale.

« Pour l'ensemble du Québec, c'est une quarantaine de centres sur 75 qui pourraient fermer leurs portes. Il y aurait 7300 personnes, dont la grande majorité vit de l'aide sociale, qui se retrouveraient sans thérapie », a déploré, lundi, le directeur général de l'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID), Vincent Marcoux.

Au lieu de verser la pleine prestation de l'aide sociale, le ministère de la Solidarité sociale propose de la réduire à moins du tiers, soit de 747 \$ à 200 \$ par mois, aux personnes hébergées dans les centres de thérapie. « Avec un chèque de 200 \$, les gens ne seraient plus capables d'entrer dans nos services. Il en coûte en moyenne 300 \$ par mois pour une thérapie », a expliqué M. Marcoux.

« Ces gens vont se retrouver devant rien. Le centre de réadaptation de Québec a déjà des délais d'attente importants. Le Centre ne sera pas capable de les recevoir et il n'offre pas d'hébergement. C'est seulement des suivis à l'externe », a-t-il ajouté. Ainsi, plusieurs personnes touchées par les compressions pourraient se retrouver dans les hôpitaux et les prisons.

L'Association évalue que les coupes entraîneront des pertes de revenus de 150 000 \$ par année par centre. On précise que plus de 800 travailleurs perdront leur emploi des suites des coupes.

M. Marcoux croit qu'il y a beaucoup d'incompréhension sur les coûts et les frais chargés par les centres de traitements des dépendances à l'alcool et aux drogues.

L'Association compte rencontrer la ministre déléguée à la Réadaptation, Lucie Charlebois, le ministre de la Solidarité sociale, François Blais, et les partis d'opposition pour les sensibiliser aux dommages collatéraux que causeront les coupes dans les centres de traitement des dépendances.

© La Presse, Itée. Tous droits réservés.